



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

COMIFAC

Secrétariat Exécutif

Rapport annuel de la COMIFAC

Activités de janvier à décembre 2007

La COMIFAC...

une dimension régionale pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale



Table des matières

Liste de sigles et abréviations	3
Introduction.....	4
1. Rappel des missions de la COMIFAC	5
2. Activités menées en 2007.....	5
2.1 Planification, suivi, évaluation de la mise en œuvre du Plan de convergence	6
2.1.1 Finalisation de l'étude sur la mise en place d'un système de suivi-évaluation.....	6
2.1.2 Conception du Tableau de bord de suivi du plan d'opérations triennal et initiatives sous-régionales	6
2.2 Information - Communication	7
2.2.1 Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de communication de la COMIFAC	7
2.2.2 Réalisation d'un film documentaire sur la COMIFAC.....	7
2.2.3 Publication du bulletin d'information COMIFAC News.....	8
2.2.4 Animation du site web de la COMIFAC	8
2.3 Concertation – Dialogue national et international sur les forêts.....	8
2.3.1 Reforme de la CEFDHAC et tenue de la 6e CEFDHAC.....	8
2.3.2 Forum FLEGT et formation des membres de la Task Force AFLEG-FLEGT	9
2.3.3 Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC).....	9
2.3.4 Processus APA : Accès et Partage des Avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques en Afrique Centrale	9
2.3.5 Formulation et mise en œuvre du Programme d'Action Sous-régional de Lutte contre la Désertification en Afrique Centrale (PASR LCD-AC).....	10
2.3.6 Forum international des peuples autochtones pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.....	10
2.3.7 Réunions préparatoires aux rencontres régionales et internationales	11
2.3.8 Participation de la COMIFAC aux rencontres régionales et internationales	11
2.4 Coordination de la mise en œuvre du Plan de convergence	11
2.4.1 Projet d'Appui au processus d'harmonisation des politiques forestières et fiscales.....	11
2.4.2 Processus de création et de gestion du Parc transfrontalier Cameroun – Tchad.....	12
2.4.3 Observatoire des forêts du bassin du Congo (OFAC).....	12
2.4.4 Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) »	13
2.4.5 Projet « Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières PFNL en Afrique Centrale »	13
2.4.6 Projet d'appui à la mise en place opérationnelle du Système volontaire et indépendant de FORCOMS.....	13
2.4.7 Initiative pour le Patrimoine Mondial forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI).....	14
2.4.8 Projet PFBC-MDP : Compensation pour la séquestration de carbone forestier et Mécanismes de Développement propres (MDP) en Afrique Centrale	14
2.4.9 Étude sur le répertoire expertise sous-régionale par thème	14
2.4.10 Projet de sensibilisation des autorités traditionnelles et élus municipaux autour du Trinationnel de la Sangha.....	15
2.4.11 Processus de développement des mécanismes de financement durable	15
2.4.12 Développement de Conventions de collaboration entre la COMIFAC et ses partenaires	15
2.5 Conseil des Ministres	15
2.5.1 Suivi de la mise en œuvre des recommandations du Conseil des ministres	15
2.5.2 Réunion des juristes pour finalisation des Statuts et règlement intérieur de la COMIFAC.....	16
3. Difficultés rencontrées	16
4. Perspectives à court terme.....	16
Annexe : Tableau des principales rencontres régionales et internationales dont a pris part la COMIFAC	17

Liste de sigles et abréviations

ADESA	Association pour le Développement Économique et Social en Afrique
ADIE	Agence Intergouvernementale pour le Développement de l'Information Environnementale
APA	Accès et Partage des Avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques
APV	Accords de Partenariat Volontaire
BAD	Banque Africaine de Développement
CARPO/WWF	Central African Regional Programme Office
CAWHFI	Initiative pour le Patrimoine Mondial forestier d'Afrique Centrale
CDB	Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique
CCR	Comité Consultatif Régional
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEFDHAC	Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CHM	Clearing House Mechanism
CIFOR	Centre for International Forestry Research
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
COP	Conférence des Parties
CRIC	Comité chargé de l'examen de la mise en oeuvre de la CCD
CTPE	Comité Trinational de Planification et d'Exécution
FAO	Food and Agricultural Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FLEGT	Forest Law Enforcement Governance and Trade
FNUF	Forum des Nations Unies sur les Forêts
FIPAC	Forum international des peuples autochtones d'Afrique centrale
FORCOMS	Forest Concession Monitoring System in Central Africa
GTBAC	Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération technique allemande)
IRScNB	Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
MDP	Mécanismes de développement propre
OAB	Organisation Africaine du Bois
OCFSA	Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage d'Afrique
OFAC	Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
IFIA	Association Internationale des Industries Forestières
PASR / LCD	Programme d'action sous – régional de lutte contre la désertification
PFBC	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
PFNL	Produits Forestiers non Ligneux
RAPAC	Réseau des Aires protégées d'Afrique Centrale
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
REPALEAC	Réseau des Populations Autochtones pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale
SNV	Organisation Néerlandaise pour le Développement
TNS	Trinational de la Sangha
TRIDOM	Trinational Dja – Odzala – Minkébé
UICN	Union Mondiale pour la Nature
UNESCO	United Nations Educational and Science Organisation
UE	Union Européenne
USAID	United States Agency for International Development
WCS	Wildlife Conservation Society
WRI	World Resources Institute
WWF	World Wild Fund for Nature

Introduction

Créée en 2000 et institutionnalisée en 2002, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), anciennement appelée Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale a célébré son cinquième anniversaire en 2007. Cinq années de vie pour une institution ne semblent pas beaucoup pour justifier des acquis. Cependant, la COMIFAC a eu à développer patiemment des actions pendant ces années qui lui valent aujourd'hui une reconnaissance et une notoriété sur le plan sous-régional et international.

Particulièrement au cours de l'année 2007, l'institution a enregistré des avancées significatives qui lui ont permis de s'affirmer davantage comme l'instance unique d'harmonisation, de coordination et de suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Sous son impulsion, de nombreuses initiatives ont été développées dans la sous-région.

Se fondant sur sa planification opérationnelle 2007, elle a mobilisé un panel d'experts consultants pour réaliser les études concourant à la mise en œuvre du Plan de convergence opérationnalisé 2006-2008. C'est le cas spécifique de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une stratégie de communication, la validation de l'étude sur le système de suivi-évaluation, l'étude et la validation de l'accord sous-régional sur le contrôle forestier en Afrique centrale, l'étude

et la validation des Directives sous-régionales sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale, etc.

Aussi, comme par le passé, la COMIFAC a-t-elle contribué en 2007 au dialogue international sur les forêts et l'environnement par sa participation active aux négociations sur l'accord international volontaire sur les forêts et la prise en compte du rôle des forêts dans le régime post Kyoto.

L'année 2007 a été également marquée par le renforcement de la coopération entre la COMIFAC et ses partenaires au développement, notamment la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne, la FAO, le Mécanisme Mondial., la BAD, etc.

En dépit de ces progrès, la COMIFAC a été confrontée à de réelles difficultés. Il s'agit particulièrement de l'insuffisance des ressources humaines et financières de l'institution, le retard de versements et des arriérés de cotisations de la plupart des pays membres.

Le présent rapport présente de manière synthétique les activités menées par le Secrétariat Exécutif sous le mandat de la Présidence en exercice de la République de Guinée Équatoriale de janvier à décembre 2007. De même, il ressort les difficultés rencontrées et les perspectives à court terme.

1. Rappel des missions de la COMIFAC

Conformément aux dispositions du Traité constitutif, notamment en son article 5, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) est chargée de l'orientation, de l'harmonisation et du suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Elle doit à ce titre:

- Assurer l'harmonisation des politiques forestières et la mise en place des instruments d'aménagement dans ses États membres ;
- Inciter les gouvernements des pays membres à la création de nouvelles aires protégées, l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de gestion des aires protégées ;
- Contribuer à l'accélération du processus de création des aires protégées transfrontalières tout en renforçant la gestion des aires protégées existantes ;
- Faciliter la mise en place des actions concertées en vue d'éradiquer le braconnage et toute autre exploitation non durable dans la sous-région ;
- Faciliter la mise en place dans chaque État, des mécanismes durables de financement du développement du secteur forestier ;
- Faciliter le développement d'une fiscalité forestière adéquate dans ses États membres ;
- Favoriser le renforcement des actions visant à accroître la participation des populations rurales dans la planification et la gestion des écosystèmes ;
- Promouvoir et accélérer le processus d'industrialisation du secteur forestier ;
- Favoriser la promotion d'une plus grande implication des opérateurs économiques dans le processus de gestion durable et de conservation des écosystèmes forestiers ;
- Promouvoir l'organisation des fora nationaux et sous-régionaux d'échanges d'expériences ;
- Favoriser la mise en place des réseaux liant les institutions pertinentes de recherche et de développement forestier ;
- Renforcer la coordination ainsi que la coopération entre toutes les organisations nationales et internationales impliquées dans les actions de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers.

2. Activités menées en 2007

L'une des missions confiées au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC est le suivi de la mise en œuvre du Plan de convergence régional. Pour remplir efficacement ses missions, le Secrétariat Exécutif a procédé comme par le passé à la planification opérationnelle de ses activités pour l'année 2007. Cette planification se décline en cinq composantes ci-après :

- Suivi et coordination de la mise en œuvre du Plan de convergence
- Information – communication
- Concertation – Dialogue national et international sur les forêts
- Coordination de la mise en œuvre du Plan de convergence
- Conseil des Ministres.

La plupart des activités menées courant 2007 par le Secrétariat Exécutif découlent de cette planification opérationnelle. Pour les mettre en œuvre, la COMIFAC a bénéficié du concours technique, financier et logistique de ses partenaires, aux rang desquels la coopération technique allemande qui assure la facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), la coopération française, la FAO, le Mécanisme Mondial de la Convention sur la lutte contre la

désertification et la coopération belge.

2.1 Planification, suivi, évaluation de la mise en œuvre du Plan de convergence

Les activités développées dans le cadre de cette composante portent respectivement sur la finalisation de l'étude relative à la mise en place d'un système de suivi-évaluation du Plan de convergence, et l'élaboration du Tableau de bord de suivi du plan d'opérations triennal 2006-2008 et initiatives sous-régionales.

2.1.1 Finalisation de l'étude sur la mise en place d'un système de suivi-évaluation

Pour assurer sa mission de suivi de la mise en œuvre du Plan de convergence, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a commandité l'étude visant à développer un système adapté de suivi - évaluation dudit Plan. Cette étude démarrée en décembre 2006 a été validée au cours d'un atelier sous-régional organisé par la COMIFAC les 24 et 25 avril 2007 à Bata en Guinée Équatoriale, avec l'appui technique et financier du Bureau Franco-Allemand d'appui à la COMIFAC.

Ce système qui se veut pérenne s'inscrit dans le cadre général défini par le Traité instituant la COMIFAC. Il est basé sur :

- un suivi des indicateurs de performance tels que repris dans le plan d'opérationnalisation du plan de convergence 2006-2008;
- un suivi périodique des indicateurs d'impact dans les domaines écologique, économique et social;
- une mutualisation des efforts d'amélioration des connaissances des différents systèmes d'observatoire des forêts d'Afrique Centrale.

La réussite de la mise en œuvre d'un tel système repose au préalable sur :

- o la redynamisation de l'ADIE qui sera chargée de la collecte, la centralisation, le traitement et la diffusion des informations auprès des décideurs et de l'ensemble des utilisateurs;
- o le renforcement des capacités des principaux acteurs chargés de la mise en œuvre du système, en particulier les Coordonnateurs nationaux COMIFAC;

Pour plus d'information concernant l'étude sur le suivi-évaluation du plan de convergence, l'adresse électronique ci-après peut être consultée :

<http://www.comifac.org/plandeconvergence/systeme-de-suivi-evaluation/comifac2/docscomif/docs-inst/file055986>

2.1.2 Conception du Tableau de bord de suivi du plan d'opérations triennal et initiatives sous-régionales

De par ses missions, la COMIFAC assure entre autres la coordination des initiatives sous-régionales mises en œuvre par les organisations partenaires intervenant dans le secteur forêts et environnement. Pour en assurer un suivi convenable et permanent conformément au plan d'opérationnalisation 2006-2008, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC s'est doté en juillet 2007 d'un tableau de bord présentant l'état d'avancement à mi-parcours desdites initiatives. Ce tableau de bord vient renforcer la gamme d'outils nécessaires au suivi de la mise en œuvre du plan de convergence sous-régional.

Le tableau de bord est constitué de fiches-suivi des activités convergentes du plan d'opérations triennal et des initiatives menées par les partenaires sous la coordination de la COMIFAC. Sa structure présente pour chaque axe stratégique et chaque activité convergente, les éléments suivants :

(i) l'objectif sous-régional de l'activité ; (ii) les activités à mener au niveau sous-régional ; (iii) les résultats intermédiaires attendus ; (iv) le responsable principal de l'exécution ; (v) les partenaires techniques et financiers impliqués ; (vi) l'état d'avancement de l'activité pour l'année considérée ; (vii) les difficultés ; et (viii) les perspectives.

Ce tableau de bord renseigne également sur les programmes, les projets et les processus en cours dans la sous-région, en fournissant les informations sur le contexte, les objectifs, les partenaires impliqués, les actions menées, la responsabilité de la COMIFAC et la feuille de route.

En vue de rendre l'exploitation de ce tableau de bord plus dynamique et interactif, il est envisagé la mise en place d'une base de données qui facilitera l'actualisation des informations.

Pour plus d'informations concernant le tableau de bord de suivi, l'adresse électronique ci-après peut être consultée :

http://www.comifac.org/plandeconvergence/tab-de-bord-fichesuivi/comifac2/docscomif/docs-inst/Fiches_suivi_initiatives_PC_operationalise_161207.pdf

2.2 Information - Communication

Les activités déroulées dans le cadre de cette composante ont essentiellement consisté au lancement de l'étude sur la stratégie de communication de la COMIFAC, au lancement de la réalisation d'un film documentaire, à l'animation du site web de la COMIFAC et à la publication du bulletin d'information.

2.2.1 *Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de communication de la COMIFAC*

Dans l'optique de promouvoir davantage ses activités aux plans international et sous-régional, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a mobilisé en juin 2007 un consultant pour mener une étude de faisabilité pour la mise en place d'un plan de communication. La finalité d'une telle étude est de proposer sur la base d'un diagnostic, la gamme d'outils de communication et d'information nécessaires pour la promotion de la COMIFAC et des partenaires oeuvrant dans la sous-région.

Il convient de souligner que certains de ces outils sont déjà opérationnels ou sont en cours. Il s'agit notamment de la publication périodique d'un journal d'information, de la réalisation en cours d'un film documentaire, de la diffusion des posters lors des événements et de l'animation d'un site web. Ces outils permettent en outre de susciter l'adhésion des parties prenantes à davantage s'impliquer aux actions engagées dans la sous-région à travers une plus large participation à la mise en œuvre du Plan de convergence.

2.2.2 *Réalisation d'un film documentaire sur la COMIFAC*

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a conclu un contrat de prestation de services avec l'Association pour le Développement Économique et Social en Afrique (ADESA) pour la réalisation d'un film documentaire audio visuel.

Le film documentaire en cours de réalisation s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la stratégie de communication de la COMIFAC. Celui-ci sera disponible dès novembre 2008 et permettra en outre de :

- renforcer la mobilisation des membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) ;
- encourager l'adhésion de nouveaux membres ;
- sensibiliser toutes les composantes de la communauté internationale sur l'intérêt de gérer correctement ces forêts.

2.2.3 Publication du bulletin d'information COMIFAC News

La COMIFAC a initié depuis 2006, la publication périodique d'un bulletin d'information dénommé « COMIFAC News » ; ceci avec l'appui de la coopération française. Cette activité s'est poursuivie en 2007. Ce bulletin a pour vocation d'informer le grand public, les partenaires nationaux, régionaux et internationaux sur ses activités, et celles des organisations sous-régionales.

C'est donc pour répondre au besoin d'informer le public et ses partenaires, que le Secrétariat Exécutif a publié courant 2007, la 2^{ème} et la 3^{ème} édition du bulletin, respectivement aux mois de janvier et octobre 2007. Les thématiques traitées par ce bulletin portent notamment sur la vie des réseaux, la vie des pays, les activités de la COMIFAC, les sujets spécifiques, les interviews, l'agenda des réunions dans le secteur forêt et environnement, etc.

2.2.4 Animation du site web de la COMIFAC

La COMIFAC travaille depuis octobre 2007 à la mise à jour de son site web, grâce à l'appui de la coopération belge et de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB). Conçu sous le logiciel informatique Portal Tool Kit (PTK), il a pour but de contribuer au rayonnement de la COMIFAC et à la promotion de son Plan de convergence.

L'adresse dudit site est le suivant : <http://www.comifac.org> et les différentes rubriques traitées sont :

- COMIFAC : historique et mandat, Traité constitutif, Organes
- Plan de convergence : Zoom sur les axes stratégiques, Plan d'opérations triennal 2006-2008, Planification opérationnelle, suivi-évaluation, processus, programmes et projets, etc..
- États membres
- Coopération régionale et sous-régionale; schéma relationnel;
- Documents et rapports
- Bulletin et agenda
- Informations et liens.

2.3 Concertation – Dialogue national et international sur les forêts

Les activités menées courant 2007 sous cette composante concernent les initiatives sous-régionales mises en œuvre par les partenaires sous l'égide de la COMIFAC, et conformément au plan d'opérations 2006-2008 du Plan de convergence.

2.3.1 Reforme de la CEFDHAC et tenue de la 6e CEFDHAC

Sous l'impulsion de la COMIFAC, la Conférence sur les Écosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) a entrepris depuis 2006 son processus de réforme institutionnelle et interne. Cette réforme obéit aux instructions des Chefs d'Etat lors de leur deuxième Sommet de février 2005 à Brazzaville.

A cet effet, un Comité technique a été mis sur pied avec pour mandat de proposer des outils de réforme sur le plan statutaire et institutionnel. Le Secrétariat Exécutif a activement participé aux réunions de ce Comité technique. Les documents de la réforme issus dudit comité sont les suivants :

- les statuts;
- le règlement intérieur;
- la convention de collaboration entre la CEFDHAC et la COMIFAC

- le dispositif organisationnel de la CEFDHAC.

Ces documents ont été validés lors de la 6^e CEFDHAC tenue du 20 au 22 novembre 2007 à Libreville au Gabon. Ils seront soumis à l'adoption du prochain Conseil des Ministres de la COMIFAC.

2.3.2 Forum FLEGT et formation des membres de la Task Force AFLEG-FLEGT

Sous l'égide de la COMIFAC, un forum sous-régional sur le processus FLEGT a été organisé du 3 au 4 juillet 2007 à Brazzaville en République du Congo avec l'appui de l'Union Européenne et de la Coopération française. Le but de ce forum était d'informer toutes les parties prenantes sur le contenu du processus et faire l'état d'avancement de celui-ci dans les pays de la sous-région.

Ce forum a été suivi par l'organisation d'une session de formation des membres de la Task force AFLEG/FLEGT dans le but de renforcer leurs capacités sur les questions de gouvernance forestière.

2.3.3 Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC)

En décembre 2006, le Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) a été créé avec pour objectifs de contribuer à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) en Afrique Centrale et d'accroître les capacités de négociateurs CDB de la sous région.

En vue d'aboutir à la mise en place définitive de ce Groupe, un atelier sous-régional a été organisé du 7 au 11 mai 2007 à Douala au Cameroun sous l'égide de la COMIFAC, avec l'appui de la coopération allemande.

De même, un atelier du GTBAC, a été organisé à Douala du 3 au 7 septembre 2007 par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui du Bureau Franco-Allemand et de l'initiative germano-néerlandaise pour le développement des capacités en matière d'APA. Cet atelier sous-régional sur l'Accès et le Partage des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques avait pour objectifs de :

- Présenter et apprécier les résultats de l'étude relative à l'état des lieux en matière d'APA dans la sous région ;
- Définir l'étape suivante de l'étude ainsi que les priorités de la sous région en matière d'APA
- Approfondir la compréhension du processus APA sous la Convention sur la Diversité Biologique CDB ;
- Concevoir des points clés d'une position de négociation comme contribution de la COMIFAC pour une position africaine à la cinquième réunion du groupe de travail APA, Montréal, Octobre 2007
- Élaborer des feuilles de route pour les futures actions du GTBAC.

2.3.4 Processus APA : Accès et Partage des Avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques en Afrique Centrale

L'Afrique Centrale a entrepris courant 2007, la formulation de ses positions communes et concertées sur l'Accès et le partage découlant de l'exploitation des ressources génétiques (APA), avec l'appui de l'initiative germano-neerlandaise et du Bureau Franco-Allemand d'Appui à la COMIFAC. Ce processus piloté par le GTBAC sous l'égide de la COMIFAC s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe stratégique 4 du Plan de convergence relatif à la conservation de la diversité biologique. Il vise le renforcement des capacités en négociations des États de la sous-région pour une contribution plus accrue à l'élaboration du Régime International sur l'APA.

Dans le but de disposer d'une base d'informations préliminaires nécessaires au processus APA en Afrique Centrale, la COMIFAC a mobilisé en juin 2007 des consultants nationaux et un consultant sous-régional pour mener l'étude relative à la revue institutionnelle et juridique sur l'APA en Afrique Centrale. Les conclusions et les recommandations de cette étude ont été présentées au cours de l'atelier sous-régional de septembre 2007 à Douala.

2.3.5 Formulation et mise en œuvre du Programme d'Action Sous-régional de Lutte contre la Désertification en Afrique Centrale (PASR LCD-AC)

L'Afrique Centrale a finalisé son programme d'action sous-régional de lutte contre la dégradation des terres et la désertification (PASR-LCD) en juin 2007. Ce processus a été lancé en fin 2005 avec l'appui catalytique du Mécanisme Mondial de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la désertification et le soutien financier du projet GTZ d'appui à la COMIFAC.

L'objectif de ce programme est d'harmoniser et renforcer l'efficacité des plans d'action nationaux (PAN) à travers la gestion des ressources naturelles partagées ou transfrontalières et la réalisation de programmes d'envergure sous-régionale comme le renforcement des capacités.

Les activités menées en 2007 ont porté sur :

- L'organisation des consultations participatives dans les Etats membres de la COMIFAC ;
- L'organisation d'une consultation sous-régionale en mai 2007 à Douala ;
- L'organisation d'un forum sous-régional de validation en juin 2007 à Kinshasa.

Pour faciliter sa mise en œuvre, une stratégie de mobilisation des financements basée sur le financement autonome de la COMIFAC et la CEEAC d'une part et l'appui des partenaires au développement (Mécanisme mondial, GTZ, etc.) d'autre part a par ailleurs été proposé.

2.3.6 Forum international des peuples autochtones pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale

Sous l'égide de la COMIFAC et à l'initiative de la République du Congo, avec l'appui technique, financier et matériel de plusieurs partenaires (Alliance WWF/Banque mondiale, Coopération Technique Allemande GTZ, UNICEF, PNUE, OMS, PAM, UICN et secteur privé forestier national), le REPALEAC (Réseau des Populations Autochtones pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale) a organisé du 10 au 15 avril 2007 à Impfondo au Congo, le premier Forum international des peuples autochtones d'Afrique centrale (FIPAC).

Ce Forum visait trois objectifs essentiels :

- Contribuer à renforcer les capacités des Peuples Autochtones d'Afrique centrale sur les droits qui leur sont reconnus dans les conventions internationales et les législations nationales relatives à la gestion durable et à la conservation des écosystèmes forestiers ;
- Favoriser des échanges autour des expériences et des cas de reconnaissance et de protection des droits des peuples autochtones dans le domaine de la gestion durable et de la conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale ;
- Élaborer un plan d'action sous-régional pour l'implication accrue des Peuples Autochtones dans la gestion durable et la conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, conformément aux dispositions des conventions internationales et des législations nationales de gestion et de conservation de la biodiversité.

Les recommandations formulées au cours de ce forum sont contenues dans le communiqué final, et peuvent être consultées à l'adresse électronique ci-après : http://www.comifac.org/docscomif/rap-reunions/Communique_Final_du_FIPAC.pdf

2.3.7 Réunions préparatoires aux rencontres régionales et internationales

Dans le cadre de la participation des pays membres de la COMIFAC aux rencontres internationales et régionales sur le dialogue forestier et les thématiques émergentes du secteur forêt-environnement, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a organisé en 2007 avec l'appui de ses partenaires, des réunions préparatoires des experts des pays de l'espace COMIFAC. Ces réunions avaient pour objectifs de développer des positions communes de la sous-région lors de ces rencontres et de renforcer la présence des pays de la COMIFAC sur la scène internationale.

Parmi les réunions préparatoires organisées par la COMIFAC, on peut citer :

- La réunion du Groupe d'experts de la CDB sur le certificat d'origine tenue en janvier 2007 ;
- La réunion des points focaux « Changements climatiques » en janvier 2007 au Costa Rica pour la préparation de la deuxième soumission des pays de la COMIFAC sur la déforestation évitée;
- La réunion des points focaux « FNUF¹ » de la COMIFAC préparatoire à la 7^{ème} session du FNUF tenue en avril 2007 à Libreville ;
- La réunion des points focaux biodiversité dans le cadre du GTBAC préparatoire au SBSTRA tenue en mai 2007 à Douala;
- La réunion de concertation des points focaux Changement climatique de la sous-région, tenue du 31 juillet au 03 août 2007 à Douala pour la formulation de la troisième soumission des pays de la COMIFAC sur la déforestation évitée ;
- La réunion du groupe de travail Biodiversité (GTBAC) sur l'accès et le partage des avantages tirés des ressources génétiques, tenue en septembre 2007 à Douala;
- La réunion préparatoire des Points focaux climat COMIFAC à la 13^e Conférence des Parties (COP13) de la Convention tenue du 28 octobre au 02 novembre 2007 à Douala.

2.3.8 Participation de la COMIFAC aux rencontres régionales et internationales

Dans le cadre du dialogue international sur les forêts et l'environnement, la COMIFAC a participé à plusieurs rencontres au niveau international et sous-régional. Ces rencontres ont non seulement permis à la COMIFAC de présenter et de défendre ses positions sur les questions forestières et environnementales mondiales, mais aussi de faire sa promotion au plan international (cf. tableau en annexe).

2.4 Coordination de la mise en œuvre du Plan de convergence

2.4.1 Projet d'Appui au processus d'harmonisation des politiques forestières et fiscales

La COMIFAC bénéficie depuis 2005 de l'appui technique de la FAO à travers le projet FNPP/Forêts développé en partenariat avec le Pays Bas.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités relevant de trois axes stratégiques (N° 1, 5 et 7) du Plan de convergence. Il a pour finalité de contribuer à l'harmonisation des politiques forestières et fiscales des pays de l'espace COMIFAC.

Dans le cadre de ce projet, un expert juriste international a été mobilisé en 2007 pour élaborer l'étude sur l'Accord sous-régional de contrôle forestier en Afrique Centrale. Cet Accord a été validé en

¹ FNUF : Forum des Nations Unies sur les forêts

octobre 2007 à Douala au Cameroun au cours d'un atelier de restitution auquel ont pris part : les administrations en charge des forêts des pays d'Afrique Centrale, les représentants des organisations sous-régionales et internationales, les représentants de la société civile, etc. L'Accord devra être soumis pour adoption au prochain Conseil des Ministres de la COMIFAC prévu en 2008.

De même, des études portant respectivement sur la stratégie sous-régionale d'implication des populations et ONG à la gestion forestière en Afrique Centrale et le système de gestion des statistiques forestières et celles relatives aux activités illicites en milieu forestier ont été élaborées et validées courant 2007.

2.4.2 Processus de création et de gestion du Parc transfrontalier Cameroun – Tchad

Conjointement avec le RAPAC et les administrations en charge de la faune et des aires protégées du Cameroun et du Tchad, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a amorcé courant 2007 une réflexion visant la création d'un Parc transfrontalier entre le Cameroun et le Tchad. Ainsi, à l'initiative de la COMIFAC et du RAPAC, avec l'appui financier de la GTZ, s'est tenue à Garoua, au Cameroun, les 11 et 12 décembre 2007, la première réunion de concertation pour la création et la gestion concertée du complexe transfrontalier de la zone de Sena-Oura et Bouba N'Djida entre le Tchad et le Cameroun.

L'atelier avait pour objectif de mettre en place les bases pour la création du complexe transfrontalier Bouba N'Djida et Sena-Oura en vue de la conservation de la biodiversité dans la zone frontalière entre le Cameroun et le Tchad.

Au terme des travaux, une feuille de route pour l'année 2008 a été adoptée par les participants. Elle prévoit entre autres actions : la signature de l'accord de coopération portant création du complexe transfrontalier Bouba N'djida- Mayo Sena-Oura entre le Cameroun et le Tchad, l'identification et la mobilisation des sources de financement pour le processus de création et de gestion du complexe transfrontalier et l'élaboration d'une base de données sur les acteurs concernés par le processus de création.

2.4.3 Observatoire des forêts du bassin du Congo (OFAC)

L'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) est une initiative de plusieurs membres du Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo (PFBC) dont le but est de mutualiser les connaissances nécessaires et données disponibles pour le suivi des forêts dans leurs dimensions économique, écologique et sociale. La mise en place de l'OFAC contribuera à la mise en œuvre de l'axe stratégique 2 du Plan de convergence. Cette initiative devra permettre à la COMIFAC ainsi qu'aux autres membres du PFBC, de disposer d'un outil essentiel de pilotage et de partage des connaissances pour une meilleure gouvernance et une gestion durable de leurs écosystèmes forestiers.

En contribution à l'OFAC, la Commission européenne finance le projet FORAF depuis mai 2007 et ce pour une durée de trois ans. Ce projet a été officiellement lancé en marge du Comité Consultatif Régional (CCR)/PFBC de mai 2007 à Kinshasa. Sous l'égide de la COMIFAC, la mise en œuvre du projet et sa coordination scientifique sont assurées par le Centre Commun de Recherche.

La contribution du projet FORAF portera entre autres sur la constitution d'une base de connaissances de référence sur l'environnement et les ressources, et la mise en œuvre du système de suivi-évaluation du Plan de convergence, en attendant que l'ADIE reformée joue son rôle de collecte et de diffusion des informations forestières et environnementales dans la sous-région.

2.4.4 *Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) »*

La FAO apporte un appui à la COMIFAC depuis 2005 à travers le projet GCP/RAF/398/GER portant sur le renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL).

Les objectifs du projet financé par le gouvernement d'Allemagne sont : (i) la prise de conscience et la connaissance du rôle des PFNL pour la sécurité alimentaire sont renforcées; (ii) les bases sont établies pour une intégration systématique d'informations sur les aliments forestiers dans les programmes et politiques pertinents.

Suite aux études commanditées par le projet sur la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale et des ateliers organisés en 2006, un groupe de travail interdisciplinaire a été mis en place pour proposer l'ébauche d'une loi modèle d'Afrique Centrale sur la gestion durable des PFNL.

Le projet de loi modèle formulé par le groupe de travail a été validé au cours d'un atelier organisé en novembre 2007 à Douala au Cameroun, sous l'égide de la COMIFAC. Cette loi modèle appelée « Directives sous-régionales sur la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique Centrale » sera soumise pour adoption au prochain Conseil des Ministres prévu en 2008.

2.4.5 *Projet « Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières PFNL en Afrique Centrale »*

La COMIFAC bénéficie de l'appui technique et financier de la FAO à travers le projet GCP/RAF/408/EC portant sur la mobilisation et le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières PFNL en Afrique Centrale. Ce projet est mis en œuvre en étroite collaboration avec le projet GCP/FAR/398/GER et bénéficie également du soutien de la SNV, du CIFOR, de l'ICRAF et de l'Union Européenne.

Les objectifs globaux du projet sont les suivants : (i) la valorisation des ressources naturelles contribue à la réduction de la pauvreté en Afrique Centrale; (ii) les forêts en Afrique Centrale sont gérées de façon durable; (iii) les institutions actives dans le secteur forêt en Afrique Centrale fonctionnent effectivement; (iv) les Capacités gouvernementales existent pour promouvoir efficacement la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale.

Suite au démarrage effectif du projet le 1^{er} janvier 2007, un atelier de planification a été organisé par la FAO sous l'égide de la COMIFAC du 5 au 8 février 2007 à Kribi, au Cameroun. Cet atelier a abouti à l'élaboration du plan de travail du projet pour l'année 2007. Les activités menées par la suite comprennent notamment la signature des protocoles d'accords avec les partenaires, la mise en place institutionnelle du projet et les missions de reconnaissance et de prise de contacts effectuées au Cameroun et en RDC.

2.4.6 *Projet d'appui à la mise en place opérationnelle du Système volontaire et indépendant de FORCOMS*

Le Forest Concession Monitoring System in Central Africa (FORCOMS), est une initiative lancée en 2004 par le World Resources Institute (WRI), l'Union Mondiale pour la nature (UICN) et l'Association Internationale des Industries Forestières (IFIA). Il vise à mettre en place un outil de communication sur la légalité et le niveau d'engagement des sociétés dans les processus de gestion durable des concessions forestières. Du fait de son caractère indépendant et volontaire, le FORCOMS intéresse les sociétés adhérentes à diffuser au grand public les informations à travers un site Web en cours de développement.

Ce projet soutenu par la France en 2007, apporte sa précieuse contribution à l'accélération de la mise en place opérationnelle de FORCOMS au sein de 4 pays de la sous-région (Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine) dans la perspective de contribuer à la préparation des futures négociations nationales sur les APV FLEGT concernant l'exportation de bois vers l'Union Européenne.

C'est pour clarifier son ancrage institutionnel dans les pays de la sous-région que quatre ateliers nationaux ont été organisés courant février 2007 respectivement à Yaoundé (Cameroun), à Libreville (Gabon), à Brazzaville (Congo) et à Bangui (RCA). Aussi, un atelier sous-régional d'échange a-t-il été organisé à Brazzaville du 20 au 21 mars 2007, sous l'égide de la COMIFAC.

2.4.7 Initiative pour le Patrimoine Mondial forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI)

Le programme CAWHFI (Initiative pour le Patrimoine Mondial forestier d'Afrique Centrale) vise à améliorer la gestion durable de trois paysages écologiques clefs du bassin du Congo (les complexes TRIDOM, Gamba-Conkouati et Trinational de la Sangha) englobant douze aires protégées et leurs zones périphériques. Elle vise trois objectifs principaux :

- Améliorer la gestion des aires protégées sélectionnées dans le bassin du Congo;
- Améliorer la gestion des ressources naturelles, en particulier la faune, autour des aires protégées sélectionnées;
- Utiliser le statut de patrimoine Mondial pour promouvoir la conservation de la biodiversité du bassin du Congo.

Dans le but de présenter à l'ensemble des partenaires les résultats techniques des activités réalisées en 2006, et de valider le programme de travail pour l'année 2007, le comité de pilotage dudit programme, organisé par l'UNESCO en collaboration avec la COMIFAC s'est tenu les 21 et 22 avril 2007 à Libreville (Gabon).

2.4.8 Projet PFBC-MDP : Compensation pour la séquestration de carbone forestier et Mécanismes de Développement propres (MDP) en Afrique Centrale

Le projet PFBC-MDP est un projet sous la tutelle de la COMIFAC. Ce projet, financé par la France, est exécuté par le consortium CIRAD-ONFi. Ce projet vise à accompagner les pays du Bassin du Congo dans l'élaboration de projets MDP dans le secteur Forêt/Bois/Energie.

Il a été prévu dans le cadre de ce projet la mise en place du Réseau COMIFAC-MDP et l'organisation des ateliers de renforcement des capacités. C'est à ce titre que deux ateliers sous-régionaux de renforcement des capacités ont été organisés respectivement du 28 mai au 2 juin 2007 à Kinshasa en RDC et du 22 au 26 octobre 2007 à Douala au Cameroun.

2.4.9 Étude sur le répertoire expertise sous-régionale par thème

La COMIFAC a commandité en juin 2007 une étude sur la conception et la mise en place au sein du Secrétariat Exécutif d'un répertoire d'expertise dans le secteur forêt-environnement. Cette étude devra aboutir au développement d'une base de données actualisables sur les spécialistes régionaux, nationaux et internationaux actifs sur les problématiques liées à la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale.

2.4.10 *Projet de sensibilisation des autorités traditionnelles et élus municipaux autour du Trinational de la Sangha*

Initié par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, le projet de sensibilisation autour du TNS s'inscrit dans le cadre du programme de partenariat établi entre la coopération belge et les pays en développement sur le renforcement des capacités relatives à la mise en œuvre du Centre d'échange d'informations (CHM) de la CDB. L'objectif dudit projet est de contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes autour du TNS. Son financement d'une valeur de 18 750 Euros provient de deux sources : l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique (IRScNB) dont la contribution s'élève à 15 000 Euros et le projet GTZ d'appui à la COMIFAC dont la contribution sollicitée est estimée à 3 750 Euros.

La mise en œuvre du projet dont le démarrage est prévu début 2008 sera assurée par le Comité trinational de planification et d'exécution (CTPE) du TNS à travers un contrat de prestations de services entre la COMIFAC et le WWF CARPO (Central African Regional Programme Office).

2.4.11 *Processus de développement des mécanismes de financement durable*

De nombreux mécanismes de financement durables pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo sont en cours d'exploration par la COMIFAC. C'est ainsi qu'en 2007, les concertations se sont poursuivies avec différents partenaires pour la mise en place de certains de ces mécanismes. Comme mécanismes de financements, on peut citer :

- (i) *le mécanisme de financement autonome* dont les modalités pratiques de mise en place ont été examinées au cours d'un atelier sous-régional organisé du 26 au 27 avril 2007 à Bata (Guinée Équatoriale);
- (ii) La Fondation pour le TNS qui a été officiellement créée au cours d'un atelier qui a regroupé les membres du Conseil d'administration en mars 2007 à Douala;
- (iii) *les mécanismes de financement liés à la séquestration du carbone forestier* qui sont mis en œuvre dans le cadre du projet « Compensation pour la séquestration de Carbone Forestier et MDP en Afrique Centrale »;
- (iv) *les mécanismes de financement pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale* dont une conférence internationale a été convoquée pour février 2008 à Tunis par la BAD.

2.4.12 *Développement de Conventions de collaboration entre la COMIFAC et ses partenaires*

En mars 2007, la COMIFAC a conclu un accord de collaboration avec le CIFOR. Cet accord s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations formulées par le Conseil des ministres en charge des forêts et/ou de l'environnement et de l'axe stratégique 10 du Plan de convergence. La COMIFAC travaille également à conclure d'autres accords de collaboration avec les institutions sous-régionales notamment : la CEFDHAC, l'OAB, l'OCFSA et la CEEAC.

2.5 Conseil des Ministres

2.5.1 *Suivi de la mise en œuvre des recommandations du Conseil des ministres*

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC s'est doté d'un tableau de bord du suivi des recommandations du Conseil des ministres. La structure de ce tableau présente les thématiques abordées au cours des différentes sessions ministérielles, les recommandations formulées par le Conseil des ministres, et le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre desdites

recommandations.

2.5.2 Réunion des juristes pour finalisation des Statuts et règlement intérieur de la COMIFAC

Se fondant sur l'une des recommandations du Conseil des ministres tenu en novembre 2006, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a convoqué une réunion des juristes des pays de la COMIFAC les 15 et 16 février 2007 à Douala pour finaliser les textes relatifs aux statuts et au règlement intérieur de la COMIFAC. Ces textes seront soumis pour adoption au prochain Conseil des ministres.

3. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées par le Secrétariat Exécutif au cours de l'année 2007 sont surtout d'ordre financier. La tension de trésorerie a persisté du fait du retard de versements et des arriérées de contributions de la plupart des pays membres. Le fonctionnement du Secrétariat Exécutif souffre de ce retard et plusieurs activités programmées n'ont pu être réalisées. Dans ce contexte, le Secrétariat Exécutif reste encore très dépendant de l'appui financier des partenaires.

4. Perspectives à court terme

En dépit des difficultés sus-évoquées, les perspectives pour le renforcement des actions de la COMIFAC et l'appui financier pour la mise en œuvre du Plan de convergence existent et apparaissent comme des opportunités pour la sous-région. Il s'agit principalement de :

- La mise en œuvre de la décision des Chefs d'État d'Afrique Centrale faisant de la COMIFAC un organisme spécialisé de la CEEAC qui devra contribuer à l'opérationnalisation du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC;
- Le processus de mise en place du mécanisme de financement autonome en cours qui permettrait de doter la COMIFAC des ressources suffisantes pour assurer son fonctionnement et celui des organisations sous-régionales partenaires;
- L'évaluation en fin 2008 de la mise en œuvre du plan d'opérations 2006-2008, et la planification de la seconde phase 2009-2011. Ce processus appelle l'implication de plusieurs acteurs afin de permettre une bonne coordination des interventions;
- La Coordination des actions des partenaires à travers le PFBC d'où l'intérêt à ce que tous les partenaires y participent;
- les promesses de fonds faites par les partenaires au développement et les bailleurs de fonds pour le financement de la mise en œuvre du plan de convergence d'où l'importance du rôle de la COMIFAC en tant qu'unique instance de coordination et de suivi des actions concrètes ayant l'impact sur le terrain. On peut citer parmi ces mécanismes de financement :
 - o le Fonds commun multi-donateurs pour le financement de la conservation des écosystèmes d'Afrique centrale : Initiative Grande - Bretagne d'un montant de 100 millions de dollars US;
 - o l'appui des partenaires traditionnels (France, Allemagne);
 - o l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD) d'un montant de 65 millions de dollars pour le financement d'un programme sous-régional sur la conservation de la biodiversité et la promotion de l'écotourisme;
 - o l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) d'un montant de 40 millions de dollars pour un programme régional d'appui aux écosystèmes forestiers du bassin du Congo;
 - o l'annonce du gouvernement de Norvège lors de la COP13 de la Convention sur les changements climatiques à Bali d'un appui de l'ordre de 500 millions d'euros pour le financement des forêts du bassin du Congo.

Annexe : Tableau des principales rencontres régionales et internationales auxquelles a pris part la COMIFAC

N°	Objet	Lieu et date	Organisateurs	Actions menées
Janvier - décembre 2007				
1.	5 ^e session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la CCD (CRIC)	Buenos Aires (Argentine) 7-22 mars 2007	Secrétariat CCD	
2.	FNUF 7	New York (USA) 16-17 avril 2007	Secrétariat du FNUF	Intervention du Secrétariat Exécutif
3.	42 ^{ème} Conseil de l'OIBT	Port Moresby (Papouasie Nouvelle Guinée) 8-12 mai 2007	OIBT	
4.	Conférence régionale africaine préparatoire à la COP8 à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	Kigali – Rwanda 11 au 13 Juillet 2007	Secrétariat CCD	Participation SE/COMIFAC
5.	5 ^{ème} réunion du groupe accès et partage des avantages tirés des ressources génétiques	Montréal 3-7 septembre 2007	Secrétariat CDB	Participation représentants GTBAC
6.	8 ^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	Madrid, Espagne 03-14 septembre 2007	Secrétariat CCD	Participation SE/COMIFAC et organisation des side events
7.	high-level international conference on Forest Law Enforcement and Governance	Pekin - Chine 19-20 septembre 2007	Allemagne - UK - UE - Chine	Participation et intervention SE/COMIFAC
8.	Science for Nature Symposium on Reducing Emissions from Deforestation	Washington, DC - USA 18-19 octobre 2007	WWF	Participation et intervention SE/COMIFAC
9.	5 ^{ème} réunion du groupe "savoir traditionnels" CDB	Montréal - Canada 15-19 octobre 2007	CDB	Participation et intervention représentants GTBAC
10.	20 ^{ème} colloque de la Société Francophone de Primatologie (SFDP)	Paris - MNHN 22-24 octobre 2007	France (MAEE-MEDAD)	
11.	1 ^{ère} réunion des donateurs du Projet pour la survie des Grands Singes (GRASP-UNESCO-PNUE)	Paris - MNHN 25 octobre 2007	France (MAEE-MEDAD)	
12.	5 ^{ème} réunion plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)	Paris - MNHN 26 octobre 2007	France (MAEE-MEDAD)	Participation et intervention SE COMIFAC
13.	13 ^{ème} COP Convention climat et 3 ^{ème} MOP du protocole de Kyoto	Bali, Indonésie 03-14 décembre 2007		Participation et intervention SE COMIFAC